Ginsberg, Gingras & Associates Inc.
55, rue Castonguay, bureau 101
St-Jérôme QC J7Y 2H9
Téléphone: (800) 567-1905 Télécopieur: (877) 378-4804
Courriel: reclamations@gga.support

District de:	Québec
No division:	01 - Montreal
No cour:	500-11-064619-246
No dossier:	41-3113123

FORMULAIRE 31
Preuve de réclamation
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
9286-2275 Québec Inc.
ayant opéré sous la raison sociale "Signalisation Prospère"
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

_____

_____

Dans l'affaire de la faillite de 9286-2275 Québec Inc. de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 6 novembre 2026, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. *(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)*

4. *(Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)*

☐ A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE_____ $

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :
(Cochez ce qui s'applique.)

☐ pour le montant de _____$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

☐ pour le montant de _____$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

☐ B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

☐ C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-064619-246
No dossier: 41-3113123

FORMULAIRE 31 --- Fin

Dans l'affaire de la faillite de
9286-2275 Québec Inc.
ayant opéré sous la raison sociale "Signalisation Prospère"
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

☐ D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

☐ E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____$

☐ F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____$

☐ G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

☐ H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÉRES FAILLI AU MONTANT DE _____$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi,et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

☐ Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

☐ Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

_____ _____
Témoin Créancier

Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopieur : _____
Adresse électronique : _____

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-064619-246
No dossier: 41-3113123

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b)
de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
9286-2275 Québec Inc.
ayant opéré sous la raison sociale "Signalisation Prospère"
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____, de _____, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci _____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

_____ _____
Témoin Créancier (personne physique)

_____
Créancier (personne morale)

_____ Par _____
Témoin Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

_____

LISTE DE CONTRÔLE POUR LES PREUVES DE RÉCLAMATIONS

La présente liste de contrôle vous aidera à remplir correctement la preuve de réclamation ci-jointe et au besoin la procuration. Veuillez vérifier chacun des points mentionnés.

PREUVE DE RÉCLAMATION

► La signature d'un témoin est nécessaire ;
► La réclamation doit être signée par la personne qui la rempli ;
► Si le créancier est une corporation, inscrivez la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise ;
►Indiquez l'adresse complète, y compris le code postal, à laquelle tous les avis ou toutes les lettres devront être envoyées, ainsi que le numéro de téléphone et de télécopieur.

PARAGRAPHE 1

► Veuillez inscrire votre position ou votre titre et inscrivez le nom du créancier si vous remplissez la formule pour une corporation ou une autre personne.

PARAGRAPHE 3

► Indiquez la date de la faillite ou de la proposition ou de la mise sous séquestre, ainsi que le montant que vous réclamez ;
► Annexez un relevé de compte détaillé, indiquant la date, le numéro et le montant de toutes les factures ainsi que tous les crédits ou paiements ;
► Un relevé de compte n'est pas complet s'il commence par un solde reporté.

PARAGRAPHE 4

► Un créancier ordinaire doit cocher l'alinéa A. Un créancier prioritaire doit indiquer sur une feuille annexée, les détails de la réclamation prioritaire ;
► un créancier garanti doit cocher l'alinéa C. Indiquez la valeur à laquelle vous évaluez chacune de vos garanties et annexez une copie authentique de la garantie enregistrée.

PARAGRAPHE 5

Cochez la mention qui s'applique. Vous êtes considéré comme lié si :

► vous êtes lié de sang ou de mariage avec le débiteur ;
► le débiteur est une corporation dont vous êtes un actionnaire, ou si vous êtes un actionnaire d'une corporation contrôlée par les même actionnaires que la corporation débitrice.

PARAGRAPHE 6

Tous les créanciers doivent joindre une liste détaillée de tous les paiements ou crédits reçus ou consentis :

► Dans les trois (3) mois précédant la faillite ou la proposition, si le débiteur et le créancier ne sont pas liés ;
► Dans les douze (12) mois précédent la faillite ou la proposition, si le débiteur et le créancier sont liés.

Dans le compte d'une faillite d'un particulier seulement, vous pouvez faire la demande des éléments énumérés après le paragraphe 6.

PROCURATION GÉNÉRALE

Remplissez la formule de procuration générale pour nommer un fondé de pouvoir. Si le créancier est corporation, la formule doit être établie au nom de la raison sociale et signée en présence d'un témoin.

NOTES

►Seuls les créanciers qui ont déposé des réclamations selon la forme prescrite avant le moment fixé pour l'assemblée des créanciers ont le droit de voter à cette assemblée ;
► Un créancier peut voter en personne ou par procuration ;
► Un débiteur ne peut être nommé fondé de pouvoir pour voter à aucune assemblée de créanciers ;
► Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier ;
► À l'assemblée de créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent autorisé ;
► Pour avoir le droit de voter, une personne doit elle-même être créancier ou détenir une procuration en règle indiquant le nom du créancier ;
► Seuls les créanciers ayant remis au syndic des réclamations selon la forme prescrite ont le droit de partage dans toute distribution qui peut être effectuée.